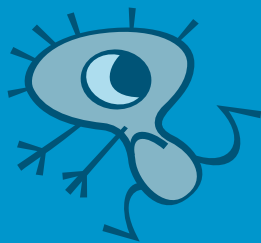


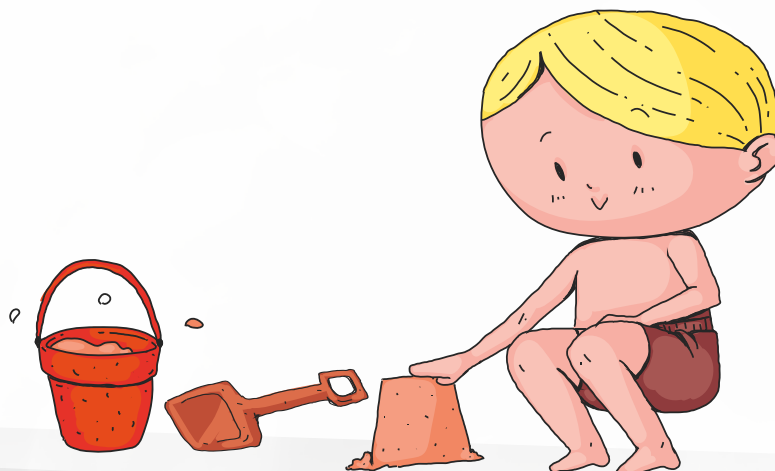
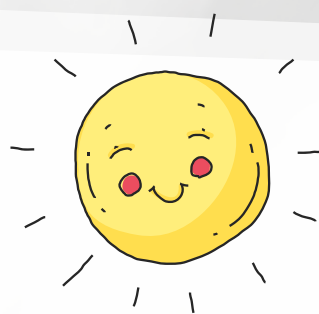
# Bye-bye LES MICROBES!



Bulletin du Comité de prévention des infections dans les services de garde et écoles du Québec

## L'été, c'est fait pour jouer!

Bien des enfants passeront du temps à jouer dans l'eau et dans les carrés de sable ou à faire des activités de plein air. Certains auront même la chance d'entrer en contact avec des animaux lors de la visite d'une ferme, par exemple. Bien qu'elles soient très appréciées, ces activités peuvent comporter un risque infectieux qu'il vaut mieux considérer. Voici donc quatre articles qui présentent un rappel des mesures à prendre pour prévenir les infections lors des activités extérieures et pour vous permettre de passer un bel été en toute sécurité et en santé.



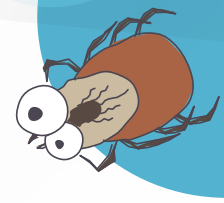
## Quelle bibitte m'a piqué?

L'été est synonyme de plein air pour beaucoup de familles, et qui dit plein air dit souvent piqûres de moustiques. Certaines maladies se transmettent aux humains par les piqûres d'insectes ou de tiques contaminées. Au Québec, c'est le cas entre autres de la maladie de Lyme et du virus du Nil occidental (VNO).

### QU'EST-CE QUE LA MALADIE DE LYME?

La maladie de Lyme est causée par la piqûre d'une tique contaminée. Le nombre de cas de maladie de Lyme déclarés est en progression au Québec depuis quelques années. En 2021, 709 cas ont été déclarés, comparativement à 32 cas en 2011. On sait que certaines régions du Québec comme l'Estrie, la Montérégie, la Mauricie–Centre-du-Québec et l'Outaouais sont plus à risque, mais il ne faut pas oublier que les tiques peuvent être présentes partout au Québec puisqu'elles sont transportées par les oiseaux migrateurs. Dans les régions où il y a une abondance de tiques, le diagnostic de la maladie de Lyme peut être évoqué plus rapidement que dans les régions où l'incidence est plus faible. Les tiques se trouvent en grande partie dans les boisés, les herbes hautes et les zones broussailleuses. Bien qu'elles puissent se trouver partout sur le corps, elles se logent souvent dans des endroits humides et chauds plus difficiles à examiner, tels que :

- les cuisses;
- le bas des fesses;
- le derrière des genoux;
- les aines;
- le nombril;
- les aisselles;
- le tronc;
- l'espace entre les orteils;
- l'arrière des oreilles;
- le cuir chevelu.

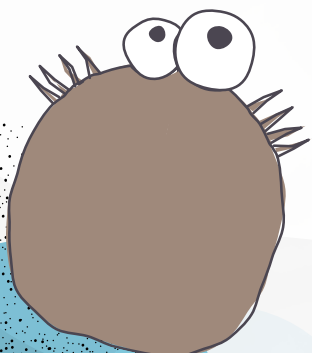


L'arrière des oreilles et le cuir chevelu sont les zones les plus fréquemment touchées chez les enfants. Il faut noter que pour transmettre la maladie de Lyme, la tique doit rester accrochée à la peau pour une période de plus de 36 heures. Les piqûres de tiques sont généralement indolores, et la plupart des gens ne se souviennent pas d'avoir été piqués.

Les symptômes de la maladie de Lyme peuvent varier d'une personne à l'autre. Il faut surveiller l'apparition des symptômes, car il est important que la maladie soit détectée et traitée rapidement. Les premiers symptômes apparaissent généralement de 3 à 30 jours après la piqûre d'une tique porteuse de la bactérie.

Le symptôme le plus fréquent de cette maladie est une rougeur sur la peau au site de la piqûre qui cause peu ou pas de douleur ni de démangeaison. Elle est parfois très pâle et elle peut avoir des contours mal délimités. Plusieurs personnes présentent aussi de la fatigue, de la fièvre et des courbatures. En cas d'une piqûre de tique, un traitement préventif peut être prescrit par une professionnelle ou un professionnel de la santé dans les régions du Québec citées plus haut, où la maladie de Lyme est plus présente, et selon certains critères sans nécessairement qu'il y ait présence de symptômes. Ailleurs au Québec, un traitement peut être aussi offert par une professionnelle ou un professionnel de la santé dans le cas de symptômes ou d'un diagnostic de la maladie de Lyme.

En plus de la maladie de Lyme, d'autres maladies peuvent être transmises par les tiques, c'est pourquoi il importe d'inspecter le corps des enfants après une sortie en plein air. Si une tique est vue, il ne faut pas tarder à l'enlever pour éviter une infection. Les tiques doivent donc être retirées dès qu'elles sont repérées sur le corps. Comme pour toute blessure causée par un animal (morsure, griffure, piqûre), un lavage de la plaie doit être fait rapidement après le retrait de la tique. De plus, une consultation auprès d'une professionnelle ou d'un professionnel du service Info-Santé (811) pourra valider le besoin d'une intervention additionnelle comme l'administration d'un vaccin ou la prise d'un médicament, en plus des premiers soins usuels.



## Vous avez découvert une tique?

### Pas de panique, voici comment la retirer.

1. Utiliser un tire-tique (disponible en pharmacie) ou une pince fine, comme une pince à sourcils. Évitez d'utiliser vos doigts ou vos ongles;
2. Saisir la tique le plus près possible de la peau en évitant de presser l'abdomen de la tique;
3. Tirer doucement, de façon ferme et continue sans faire éclater la tique, sans tourner la pince, jusqu'à ce que la tique lâche prise;
4. Placer la tique dans un contenant et assurez-vous qu'il soit bien fermé. Indiquez la partie du corps de la personne qui a été piquée et la date de retrait de la tique. Conservez-la au réfrigérateur en cas de consultation éventuelle avec un médecin;
5. Nettoyer le site de la piqûre, ses mains et la pince avec de l'eau et du savon. Les tampons antiseptiques peuvent aussi être utilisés.

[Une vidéo explicative est aussi disponible à la page suivante : Maladie de Lyme | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\).](#)



### Quatre espèces de tiques femelles

(Source : [Guide d'identification des tiques du Québec | INSPQ](#))



## QU'EST-CE QUE LE VIRUS DU NIL OCCIDENTAL?

Découvert en Afrique, le virus du Nil occidental (VNO) s'est répandu dans plusieurs régions du globe, notamment au Québec où l'on observe une variation importante du nombre de cas déclarés annuellement, allant jusqu'à 201 cas en 2018. Le VNO se transmet par une piqûre d'un moustique contaminé par le virus.

### Quels sont les symptômes?

Dans la majorité des cas, les personnes infectées par le VNO ne présentent aucun symptôme. Toutefois, des symptômes peuvent apparaître dans les 2 à 14 jours suivant la piqûre de moustique. Si tel est le cas, les symptômes sont les suivants :

- fièvre;
- maux de tête;
- douleurs musculaires ;
- symptômes gastro-intestinaux;
- éruptions cutanées.

Bien que certaines personnes soient plus susceptibles de développer la forme grave de la maladie (ex. : personnes de 50 ans et plus ou personnes ayant un système immunitaire affaibli), la majorité des infections vont se résoudre spontanément. Toutefois, les symptômes liés à la forme grave de la maladie peuvent entraîner des séquelles à long terme, dont la fatigue, la dépression, des problèmes cognitifs, une difficulté à bouger ou une paralysie, d'où l'importance de consulter rapidement une professionnelle ou un professionnel de la santé.



## COMMENT PRÉVENIR LES PIQÛRES DE TIQUES OU DE MOUSTIQUES LORS DES SORTIES EXTÉRIEURES?

- Demeurer dans les sentiers aménagés et éviter les herbes hautes;
- Utiliser un filet moustiquaire sur la poussette;
- Habiller les enfants de vêtements longs et de couleur pâle qui couvrent entièrement la peau;
- Faire porter un chapeau ou une casquette;
- Inspecter la peau pour repérer la présence de tiques et les retirer rapidement après chaque sortie en plein air en portant une attention particulière à l'arrière des oreilles et au cuir chevelu des enfants et aux parties les moins visibles (ex. : aisselles, dos, aines);
- Éviter les sorties extérieures durant les périodes où les moustiques sont les plus actifs (au lever et au coucher du soleil);
- Éliminer les conditions propices à la reproduction des insectes en supprimant les sources d'eaux stagnantes autour de la résidence ou du service de garde;
- Tourner à l'envers les objets qui ne sont pas placés à l'intérieur tels que les embarcations, les pataugeoires, les contenants de jardinage, les jouets d'enfants;
- Couvrir les poubelles extérieures ou tout autre contenant pouvant accumuler de l'eau;
- Remplacer l'eau ou assurer le traitement quotidien de l'eau d'une piscine ou d'une pataugeoire;
- Utiliser des moustiquaires dans les aires de jeux des enfants plus jeunes;
- Réparer les moustiquaires endommagées et veiller à ce que les portes et les fenêtres se ferment bien.

N'utiliser un chasse-moustiques que dans les périodes où les moustiques sont abondants ou lorsque les environs du service de garde sont propices à la reproduction et à la multiplication de moustiques.

L'utilisation du chasse-moustiques (ou insectifuge) en service de garde est encadrée par le [Protocole d'application d'insectifuge](#) présenté à l'annexe 2 du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance. Le Règlement permet qu'un insectifuge soit appliqué sans autorisation médicale à un enfant, pourvu que cette application se fasse conformément à ce protocole et que le parent y consente par écrit.

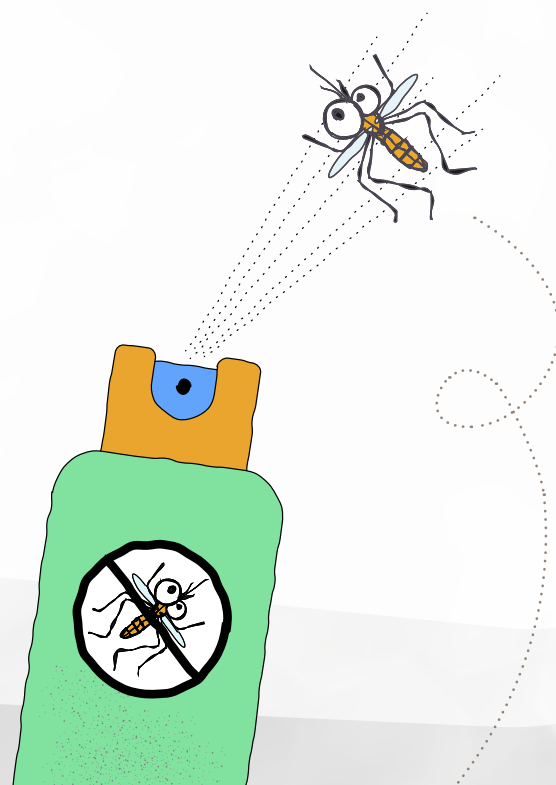
## QUEL INSECTIFUGE UTILISER?

Avant d'utiliser un insectifuge pour prévenir des piqûres de tiques ou d'insectes, il est important de suivre les consignes indiquées sur l'étiquette ou le mode d'emploi. Certaines informations sont particulièrement importantes :

- Les restrictions d'utilisation chez les enfants;
- Les tiques et les types d'insectes que l'insectifuge éloigne;
- Le nombre maximal d'applications permises par jour.

Les insectifuges peuvent être utilisés en toute sécurité à condition de respecter les règles prévues au [Protocole pour l'application d'insectifuge](#) et, conformément à ce protocole, d'utiliser un insectifuge d'une concentration maximale de 10 % de DEET. Pour les enfants de moins de 6 mois, aucun insectifuge ne peut être appliqué sans l'autorisation écrite du parent et d'une ou d'un médecin ou d'une infirmière ou d'un infirmier spécialisé. Il faut plutôt utiliser une moustiquaire sur la poussette ou le porte-bébé pour aller dehors.

Pour les enfants de moins de 12 ans, Santé Canada recommande que l'insectifuge contenant du DEET soit utilisé sur une période d'au plus un mois.





## COMMENT DEVEZ-VOUS UTILISER UN INSECTIFUGE

- Toujours garder le produit hors de la portée des enfants. L'insectifuge doit être appliqué par un parent, une éducatrice ou un éducateur ou une autre personne autorisée à le faire et non par l'enfant lui-même;
- Appliquez l'insectifuge en petite quantité sur une petite surface si vous craignez une réaction au produit. En cas de réaction, cessez immédiatement son utilisation, lavez la peau traitée, informez le parent et demandez-lui de consulter une professionnelle ou un professionnel de la santé en ayant pris soin de lui donner la liste des ingrédients contenus dans le produit utilisé;
- Appliquez-le en petite quantité sur la peau exposée ou les vêtements et répétez au besoin selon les indications;
- Consignez les applications dans la fiche d'administration des médicaments;
- Lavez la peau traitée avec de l'eau et du savon lorsque vous rentrez à l'intérieur ou que la protection n'est plus requise;
- L'insectifuge ne peut en aucun cas être appliqué :
  - dans les yeux ou sur les muqueuses;
  - sur des plaies ouvertes ou sur une peau présentant des lésions;
  - sur une peau irritée ou brûlée par le soleil;
  - sous les vêtements;
  - sur les mains;
  - sur le visage ;
  - en quantité excessive.

Pour plus de détails sur les règles de base à respecter, se référer d'abord au [Protocole pour l'application d'insectifuge](#) qui a préséance sur tout autre document de référence. Pour des informations complémentaires sur le sujet, on peut également consulter les documents suivants :

- [La prévention des piqûres de moustiques et de tiques : une mise à jour canadienne](#) (Société canadienne de pédiatrie)
- [Insectifuges](#) (Santé Canada)

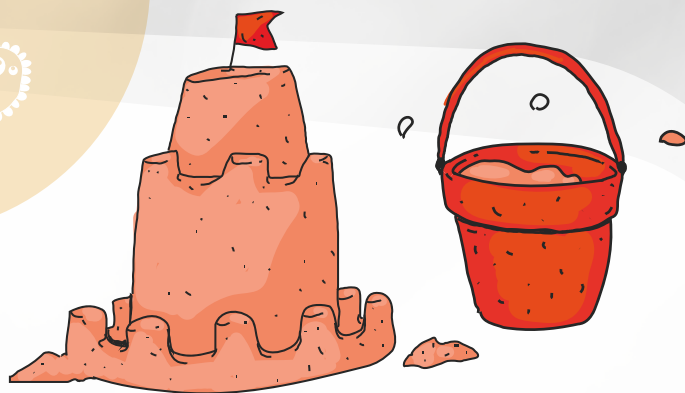


## Ah! Mon beau château!

Les carrés de sable offrent des heures de plaisir et de créativité aux enfants. Toutefois, ils peuvent être une source de danger pour la santé des tout-petits lorsqu'ils sont non protégés ou que leur entretien n'est pas fait régulièrement tout au long de l'été. Lorsqu'ils ne sont pas recouverts, les carrés de sable sont souvent fréquentés par des animaux, comme les chats ou les rats laveurs, qui y font leurs besoins. On peut donc vite être aux prises avec un carré de sable contaminé par de l'urine et des excréments d'animaux et, bien entendu, par de nombreux germes. Dans certains cas, le sable se trouvera contaminé par la présence d'œufs de parasites provenant de selles d'animaux infectés, et même de parasites pouvant causer de sérieuses infections. Bien que les animaux du quartier aient leur part de responsabilité, les enfants en bas âge contribuent aussi à la contamination du sable en le manipulant. Quand on sait que les enfants peuvent se retrouver avec du sable dans la bouche, il importe, par de simples gestes comme l'entretien régulier du carré de sable et l'hygiène des mains, de prévenir efficacement la contamination pour permettre l'accès aux enfants à un environnement sécuritaire et propice à leur développement.

Pour prévenir les infections, la première chose à retenir est de couvrir le carré de sable d'une moustiquaire, d'un filet ou de tout autre couvercle perméable à l'air. Ainsi, le carré de sable et son couvercle doivent permettre au sable de rester sec en laissant aussi s'égoutter l'eau pour éviter la reproduction des moustiques et la formation de moisissures, en plus d'empêcher la visite d'animaux lorsqu'il n'est pas utilisé. Les principales maladies infectieuses pouvant être attrapées dans les carrés de sable sont transmises par voie fécale ou orale, soit par l'ingestion de microorganismes présents dans les selles, si du sable contaminé entre dans la bouche d'un enfant ou que les mains ou un objet contaminé sont mis dans la bouche, par exemple.

Au Québec, on peut trouver la toxoplasmose dans les carrés de sable contaminés par des fèces de chats, car elle demeure viable plusieurs mois dans les sols. Elle peut



provoquer de légers symptômes semblables à une grippe chez les enfants en bonne santé et des infections plus graves chez les enfants ayant un système immunitaire affaibli. Elle peut aussi avoir de lourdes conséquences sur le développement du fœtus chez la femme enceinte. Les autres maladies infectieuses possibles font partie de la catégorie des diarrhées d'origine bactérienne (ex. : *Salmonella*, *E. coli*, *Campylobacter*). Elles se transmettent toutes par ingestion ou par contamination des mains ou des aliments qui sont ensuite transférés dans la bouche.

### VOICI UN RAPPEL DES CONSIGNES À RESPECTER POUR ÉVITER CES MALADIES INFECTIEUSES CHEZ NOS TOUT-PETITS

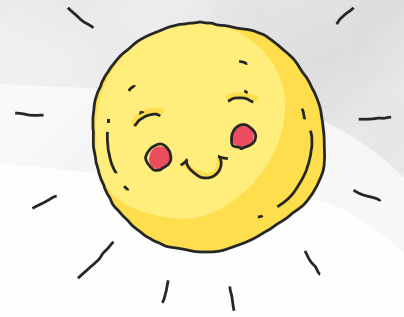
- Inspecter, tous les jours avant chaque utilisation, et ratisser le carré de sable pour s'assurer qu'il n'est pas contaminé par des débris, des insectes ou des excréments. S'il y a présence de matières fécales animales ou humaines, il faut les retirer, ainsi que tout le sable qui a pu être contaminé, avec une pelle ou tout autre moyen qui permet d'éviter le contact direct de la peau avec les selles et le sable contaminé. Selon la contamination, il peut être justifié de remplacer le sable;
- Utiliser du sable spécialement conçu pour les carrés de sable, exempt de matières organiques, toxiques ou dangereuses;
- Remplacer le sable aussi souvent que nécessaire afin qu'il soit toujours visiblement propre;
- Essayer d'empêcher les enfants de mettre leurs mains, ou d'autres objets, dans leur bouche lorsqu'ils jouent dans le carré de sable et leur enseigner de ne pas le faire;
- Ne pas permettre aux enfants de manger ou de boire pendant qu'ils jouent dans le sable;
- Procéder à l'hygiène des mains des enfants après qu'ils ont fini de jouer dans le sable;
- Ranger les jouets du carré de sable chaque jour, les nettoyer et les désinfecter chaque semaine et au besoin.

## C'est l'été, on joue dans l'eau!

Cet été, bien des enfants passeront d'agréables moments à jouer et à se rafraîchir dans l'eau. Dans cet article, nous nous attardons aux risques infectieux associés aux activités aquatiques. La transmission des infections peut se faire par l'ingestion d'eau, ce qui est fréquent chez les enfants, ou par contact de la peau ou des muqueuses avec l'eau. Il est donc important d'assurer une bonne qualité de l'eau dans laquelle ils joueront afin d'éviter la transmission d'infections.

Les agents infectieux impliqués peuvent être des parasites, des bactéries et des virus. Ils peuvent causer principalement des gastroentérites, des infections de la peau, des oreilles ou des yeux. Les symptômes les plus courants apparaissent généralement dans les 24 à 48 heures suivant un contact avec de l'eau contaminée et sont :

- la diarrhée;
- les éruptions cutanées;
- les douleurs à l'oreille;
- les douleurs aux yeux.



### LA GASTROENTÉRITE

La diarrhée est le symptôme le plus courant. Lorsqu'un enfant est malade et a la diarrhée, il peut transmettre l'infection simplement en allant dans l'eau. En effet, les personnes souffrant de diarrhée ont généralement sur leur corps une quantité de selles équivalente à quelques grains de sable, mais suffisante pour contaminer l'eau autour d'elles et infecter des personnes qui en avaleraient.

### LES INFECTIONS

#### L'oreille

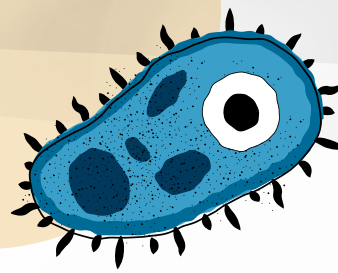
Des éruptions cutanées avec démangeaisons peuvent survenir après un contact avec des surfaces contaminées par le *Pseudomonas*, une bactérie qui aime bien l'eau et les milieux humides. C'est d'ailleurs aussi cette bactérie qui est souvent responsable des otites externes après la baignade. Celles-ci se produisent lorsque de l'eau contaminée reste dans l'oreille de l'enfant pendant une période prolongée, ce qui offre un milieu chaud et humide pour le développement de la bactérie.

#### La peau

En plus des infections nommées précédemment, la baignade dans un plan d'eau naturel peut occasionner une dermatite du baigneur causée par des parasites d'oiseaux aquatiques ou d'escargots. Ces derniers pénètrent la peau et causent des lésions qui ressemblent à des piqûres d'insectes qui apparaissent peu de temps après la baignade et causent des démangeaisons qui peuvent s'infecter en raison du grattage. Ces symptômes peuvent durer une à deux semaines.

#### Les yeux

L'eau contaminée peut aussi être responsable de la conjonctivite virale, une infection de l'œil souvent causée par la famille des adénovirus et qui provoque de l'inflammation, de la rougeur, des douleurs et un larmoiement.



## POUR GARDER NOS PETITS NAGEURS ET JOUEURS EN SANTÉ

- Ne pas emmener à la piscine ou dans les jeux d'eau un enfant qui a la diarrhée;
- Ne pas emmener à la piscine ou dans les jeux d'eau un enfant qui a une infection contagieuse de la peau, une plaie ouverte ou une conjonctivite (infection de l'œil);
- Ne pas laisser les enfants avaler l'eau de la piscine ou des jeux d'eau;
- Éviter de manger ou de boire près des aires de baignade et des jeux d'eau;
- Conduire les enfants aux toilettes avant l'activité et à toutes les heures, et leur rappeler de procéder à l'hygiène des mains;
- Mettre une couche spécialement conçue pour la baignade aux jeunes enfants qui ne sont pas encore propres et la changer souvent à l'endroit prévu à cette fin;
- Garder les oreilles aussi sèches que possible pendant la baignade et les sécher soigneusement après l'exposition à l'eau;
- Cesser immédiatement la baignade si un enfant vomit ou fait une selle dans l'eau, et suivre les directives du [Règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels](#) (Q-2, r.18.1.02, article 18) avant de rendre à nouveau le lieu de baignade accessible.

## ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS DE BAINADE ET JEUX D'EAU PRINCIPALEMENT UTILISÉS EN MILIEU DE GARDE

### Les piscines avec un système de filtration

La personne responsable d'un bassin accessible au public ou à un groupe restreint, tel un service de garde, doit vérifier la concentration résiduelle du désinfectant utilisé avant et après chaque période d'ouverture de la piscine et toutes les trois heures à partir de l'ouverture. La concentration du chlore libre doit être maintenue entre 0,8 et 3,0 milligrammes par litre (mg/l). Si le brome est utilisé comme désinfectant, sa concentration doit être maintenue entre 2,0 et 5,0 mg/l. Si un autre désinfectant est utilisé, il doit être homologué ou certifié par Santé Canada et doit offrir le même pouvoir de désinfection résiduelle. La personne responsable doit également vérifier

la présence de bactéries coliformes fécales ou *Escherichia coli* au moins toutes les deux semaines pour respecter les exigences du [Règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels](#).

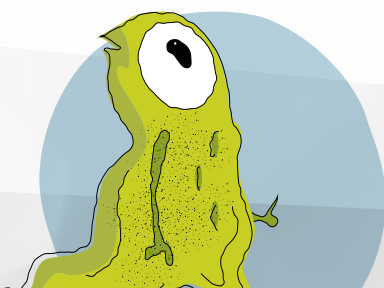
### Les bassins de type pataugeoires et petites piscines gonflables ou en plastique

Le règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance prévoit que « Le prestataire de services de garde qui met à la disposition des enfants une pataugeoire portative doit la désinfecter avant son usage et s'assurer de la vider lorsqu'elle n'est pas utilisée. » (Art. 106, RSGEE.)

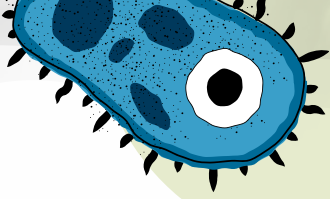
Vider le bassin chaque jour et le désinfecter avant de le remplir pour l'utiliser de nouveau. Répéter ces étapes si un enfant vomit ou fait des selles dans le bassin.

Pour désinfecter le bassin :

- Vider le bassin;
- Enlever toute matière organique;
- Nettoyer le bassin avec une eau légèrement savonneuse si nécessaire;
- Rincer le bassin avec de l'eau;
- Désinfecter avec une solution d'eau chlorée à 50 mg/l (ou dilution 1/1000). Pour préparer cette solution, diluer environ une cuillère à thé d'eau de Javel à 5 % dans cinq litres d'eau. Si un enfant vomit ou fait des selles dans le bassin, la désinfection devrait se faire avec une solution d'eau de Javel plus concentrée, soit 1/100 (10 ml d'eau de Javel dans 990 ml d'eau). La solution d'eau de Javel est stable pendant 24 heures. D'autres produits désinfectants certifiés peuvent être utilisés, pourvu qu'ils le soient conformément aux directives du fabricant;
- Utiliser une vadrouille ou un linge propre pour frotter le bassin et terminer en enlevant l'excès de solution chlorée accumulée au fond;
- Attendre 30 minutes avant de remplir de nouveau le bassin avec de l'eau potable.







## Les tables d'eau

L'idéal est d'avoir une table d'eau fraîche par enfant. Les tables communes doivent être évitées, mais si elles sont utilisées, elles doivent en tout temps être supervisées et entretenues :

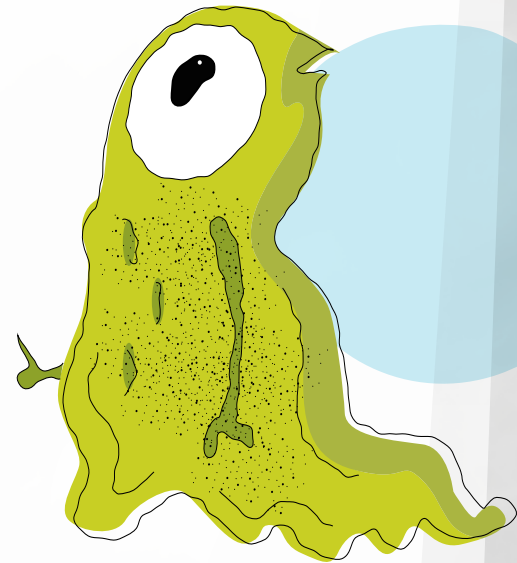
- De l'eau potable fraîche doit toujours être utilisée;
- Les enfants doivent procéder à l'hygiène des mains avant et après les jeux à la table d'eau;
- Les enfants ne doivent pas boire l'eau provenant de la table, alors il faut éviter de donner des bouteilles, des tasses ou des verres de plastique pour jouer afin de ne pas favoriser l'ingestion d'eau;
- L'eau doit être renouvelée chaque fois qu'il y a changement d'utilisateur ou de groupe d'utilisateurs;
- Le bassin et les jouets doivent être désinfectés s'ils sont utilisés par un autre groupe d'enfants, et à la fin de la journée.

Pour plus d'information :

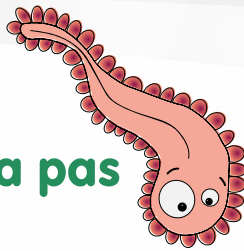
- [Attention! Quand la dermatite du baigneur apparaît...](#)
- [Règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels \(gouv.qc.ca\)](#)
- [Guide d'exploitation des piscines et autres bassins artificiels \(gouv.qc.ca\)](#)

## Attention!

La noyade est sans contredit le risque le plus important lors des baignades, et c'est pourquoi il est primordial de suivre toutes les mesures de sécurité et d'assurer une surveillance étroite et constante des baigneurs. À cet effet, le gouvernement du Québec a mis à jour sa réglementation en matière de sécurité des piscines résidentielles. Pour en connaître les détails, vous pouvez consulter la page suivante : [Sécurité des piscines résidentielles – Ministère – Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation \(gouv.qc.ca\)](#). Pour plus d'information à propos des façons de prévenir la noyade, visitez le site de la campagne Baignade parfaite de la Société de sauvetage [Accueil | Baignade parfaite – Société de sauvetage](#).



## Dans la ferme à Mathurin, il n’y a pas que des animaux!



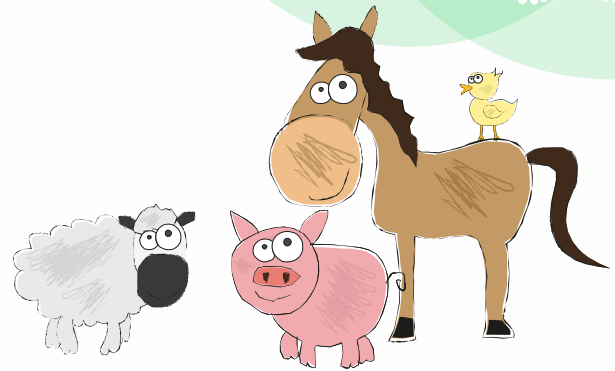
Les expositions animalières comme les fermettes sont des activités éducatives et amusantes qui sont populaires pendant la saison estivale. Toutefois, ces attractions peuvent également être une source d’infections et de maladies qu’on appelle zoonoses. Les expositions animalières ont été associées à de nombreuses éclosions de maladies humaines au Canada et aux États-Unis dans les dernières années. Tous les animaux, domestiques, sauvages et exotiques, peuvent être une source d’infections même s’ils ont l’air propres et en bonne santé. Il n’est pas nécessaire de toucher un animal pour tomber malade, car l’environnement où se trouve l’animal peut aussi être contaminé.

Bien que le risque de transmission soit faible, il est quand même réel. Il faut donc connaître les dangers pour la santé liés aux contacts avec les animaux de même que les mesures de prévention requises pour minimiser ces risques d’infections.

Les germes nocifs les plus couramment transmis par les animaux lors des visites dans ces attractions sont les infections à *E. coli* O157:H7 (maladie du hamburger) et à *Salmonella*, mais il en existe de nombreux autres. Les enfants de 5 ans et moins, les femmes enceintes, les personnes atteintes d’une maladie chronique, les personnes dont le système immunitaire est affaibli et les adultes de plus de 65 ans sont plus susceptibles d’être malades et doivent prendre des précautions supplémentaires lors de ces activités. De plus, les enfants de moins de 5 ans ne doivent pas avoir de contact direct avec les animaux.

Voici d’autres facteurs pouvant augmenter le risque de transmission :

- La période de l’année – les animaux sont plus susceptibles d’excréter certains agents (p. ex. : *Salmonella*, *E. coli* O157:H7) en été et en automne;
- L’âge de l’animal – les jeunes animaux peuvent excréter plus d’agents infectieux que les adultes;
- Les expositions d’oiseaux, de reptiles et d’amphibiens, car ils libèrent plus d’agents infectieux que d’autres animaux. Les enfants de 5 ans et moins ne devraient pas entrer en contact avec ces animaux ou leur environnement.



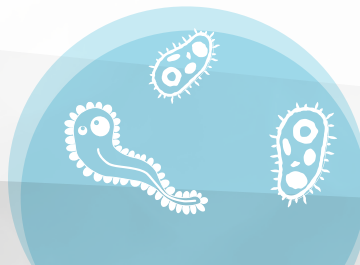
Pour que ces activités ne deviennent pas aussi une occasion de transmission d’infections, certaines précautions doivent être prises. Voici trois façons simples de rendre la sortie récréative amusante et sécuritaire :

### 1. Pratiquer l’hygiène des mains après tout contact avec des animaux ou leur environnement. Cette hygiène est importante et nécessaire :

- Immédiatement après avoir touché des animaux ou après avoir fréquenté l’environnement où se trouvent les animaux et en quittant les zones animalières (même si les animaux n’ont pas été touchés et même si des gants ont été portés);
- Toujours avant de manger ou de boire.

Dans ces cas, une hygiène des mains avec de l’eau et du savon est la meilleure technique à utiliser pour réduire le risque de contamination aux excréments ou autres liquides biologiques d’animaux. Si l’eau et le savon ne sont pas accessibles, utiliser une solution hydroalcoolique (SHA) avec un produit contenant au moins 60 % d’alcool et procéder à l’hygiène des mains avec de l’eau et du savon dès que possible.

Pour la technique d’hygiène des mains à l’eau et au savon ou avec une SHA, voir la section [Hygiène des mains](#) dans le [Guide d’intervention – Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec](#).

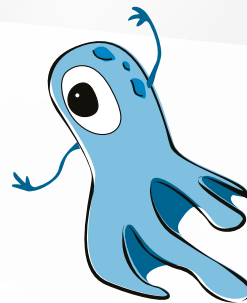
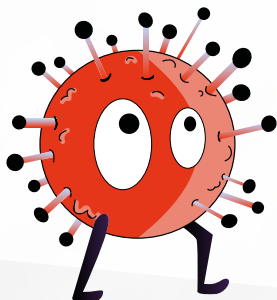


## 2. Garder les aliments et les animaux séparés

- Éviter de manger et de boire près des animaux et garder la nourriture et les breuvages à l'écart des zones où se trouvent les animaux;
- Ne pas partager la nourriture avec les animaux, même si celle-ci fait partie du régime alimentaire normal de l'animal;
- Éviter de manger et de boire les produits crus (non pasteurisés) offerts sur place (ex. : lait, fromage ou jus).

## 3. Garder les enfants en sécurité

- Surveiller toujours les enfants autour des animaux;
- Laisser des articles tels que les poussettes, les sucettes, les biberons, les gobelets et les jouets à l'extérieur de l'exposition;
- Laver les sucettes, les jouets et les autres objets qui sont tombés au sol, ou qui ont été en contact avec les animaux, avec de l'eau chaude savonneuse avant de les rendre à l'enfant;
- Ne pas laisser les enfants mettre leurs doigts ou des objets (comme les sucettes) dans leur bouche ou celle d'un animal;
- Couvrir les plaies ouvertes avant d'entrer dans la zone des animaux pour éviter la contamination de la plaie par des agents infectieux;
- Ne pas laisser les enfants s'asseoir ou jouer par terre dans les zones réservées aux animaux;
- Nettoyer les souliers qui ont été souillés par les excréments d'animaux, s'il y a lieu;
- Apprendre aux enfants à approcher les animaux avec prudence et à suivre les consignes.



## QUE FAUT-IL FAIRE SI L'ENFANT A ÉTÉ BLESSÉ PAR UN ANIMAL OU S'IL DÉVELOPPE DES SYMPTÔMES À LA SUITE DE CONTACTS AVEC UN ANIMAL OU SON ENVIRONNEMENT?

Lorsqu'un enfant subit une blessure causée par un animal (ex. : morsure, piqûre ou griffure), il faut appliquer les premiers soins, soit laver et désinfecter la plaie et mettre un pansement. Un appel auprès d'une professionnelle ou d'un professionnel du service Info-Santé (811) pourra valider le besoin d'une intervention additionnelle comme un vaccin ou un médicament, en plus des premiers soins usuels.

Il faut également aviser les parents de consulter une professionnelle ou un professionnel de la santé dès que possible si leur enfant a été blessé par un animal ou s'il souffre de diarrhée, s'il a des nausées ou des vomissements dans le mois suivant une exposition à un animal. Il est très important de mentionner la nature du contact avec cet animal ou avec des zones animalières dans le dernier mois lors d'une consultation avec une professionnelle ou un professionnel de la santé.

Rappelons pour terminer qu'en vertu du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, « Le prestataire de services de garde, à l'exception de la responsable d'un service de garde en milieu familial, ne doit pas permettre la présence d'animaux dans ses locaux. » (Art. 109, RSGEE.)

Un service de garde peut toutefois présenter une demande de dérogation au Ministère dans le cas où [un chien-guide](#) ou [un chien d'assistance](#) devrait, pour des besoins spécifiques, avoir accès à l'installation.

Voir également :

- [Pour un contact sécuritaire avec les animaux](#)
- [Recommandations quant aux mesures préventives lors d'activités impliquant le rassemblement d'animaux](#)

# Bye-bye LES MICROBES!



Bulletin du Comité de prévention des infections dans les services de garde et écoles du Québec

**Pour toute question sur la santé, communiquez avec Info-Santé 811.**

Le Comité de prévention des infections dans les services de garde et écoles du Québec relève du ministère de la Santé et des Services sociaux. Il collabore avec le ministère de la Famille pour apporter son expertise et ses conseils en vue de prévenir les infections dans les services de garde.

## RÉDACTION

*Caroline Authier, B. Sc. inf., Conseillère en prévention et contrôle des infections*

Direction de la prévention et du contrôle des maladies infectieuses (DPCMI)

Direction générale adjointe de la protection de la santé publique

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

*Silvana Perna, Infirmière clinicienne spécialisée en prévention et contrôle des infections et présidente du CPISEQ*

Direction de la protection de la santé publique du MSSS

*Catherine Martin, B.Sc. inf. ASI., Coordinatrice en maladies infectieuses*

Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent

*Véronique Pelletier-Fiola, Infirmière clinicienne en maladies infectieuses et protection*

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-St-Laurent

Direction de santé publique

## COLLABORATION

*Valéry Jaboin, Infirmière clinicienne, infirmière-conseil en maladies infectieuses volet immunisation*

Direction de la protection de la santé publique du MSSS

*Cybèle Bergeron, Microbiologiste-infectiologue, secteur femme-jeunesse-famille*

CIUSSS de l'Estrie-CHUS-Pavillon Fleurimont

*Renée Paré, Médecin-conseil, prévention et contrôle des maladies infectieuses*

Direction de la protection de la santé publique du MSSS

*Stéphanie Jodoin M.Sc, Agente de planification, de programmation et de recherche*

Direction de la vigie sanitaire

Direction générale adjointe de la protection de la santé publique du MSSS

*Colette Gaulin, md. M.Sc., Médecin conseil*

Direction de la vigie sanitaire du MSSS

*Marie-José Raymond, Conseillère en développement*

Direction de l'encadrement du réseau et de la qualité des services

Ministère de la Famille

## PRODUCTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

Ministère de la Famille

## INFOGRAPHIE

Ministère de la Famille

## DIFFUSION

Ministère de la Famille

Le contenu de ce bulletin est également disponible dans le [site Web](#) du ministère de la Famille.

## LA BOÎTE AUX LETTRES

Ministère de la Famille

600, rue Fullum

Montréal (Québec) H2K 4S7

Courriel: [bbmicrobes@mfa.gouv.qc.ca](mailto:bbmicrobes@mfa.gouv.qc.ca)

Dépôt légal – 2022

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISSN : 1481-4471

© Gouvernement du Québec